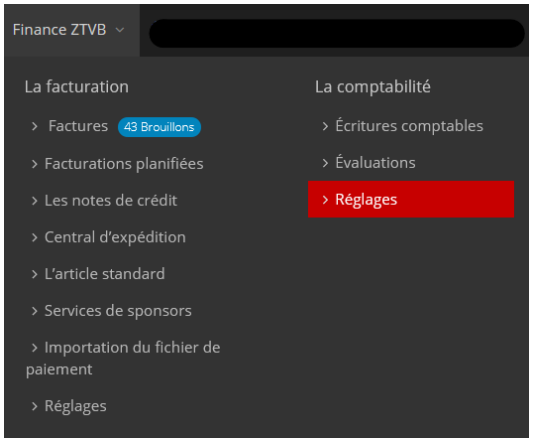
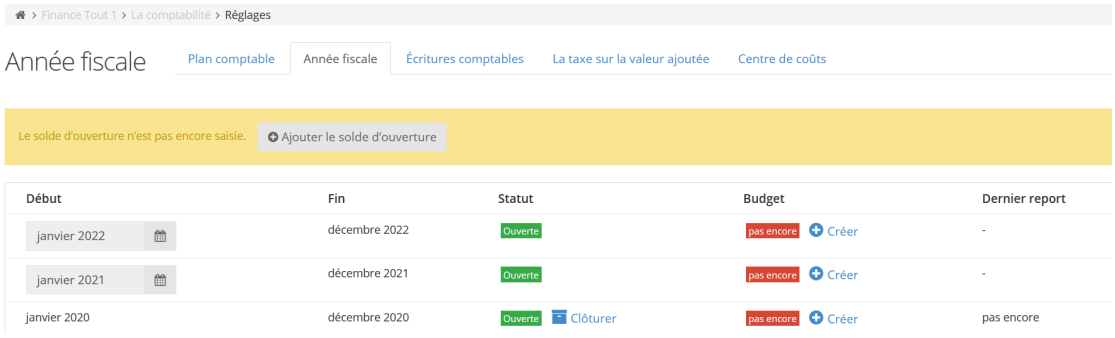
Budget

20.05.2021 - Utiliser la comptabilité

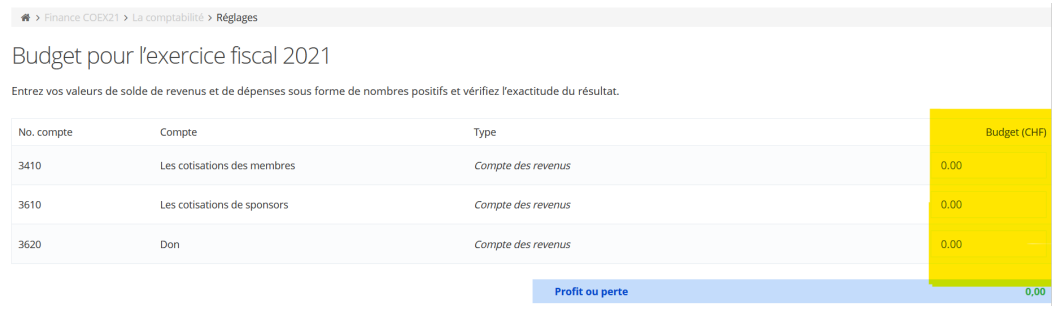


Si vous souhaitez saisir un budget pour vos comptes, vous trouverez l'onglet "Année fiscale" sous "Finances" - "Comptabilité" - " Réglages".

Vous pouvez y saisir un budget pour chaque exercice.
 Pour cela, cliquez sur le bouton "+Créer" dans la colonne "Budget" de l'exercice fiscal concerné.



Vous pouvez également saisir et modifier le budget en cliquant sur l'en-tête de la colonne "Budget" dans le compte de résultat.

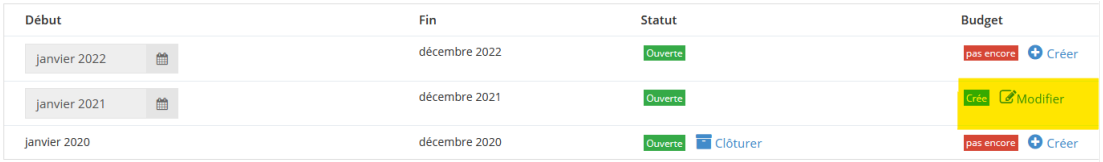


Sur la page qui s'ouvre maintenant, vous aurez un aperçu de vos comptes de

revenus et de dépenses.

Saisissez maintenant les soldes des revenus et des dépenses sous forme de chiffres positifs à la fin des lignes dans la colonne "Budget (CHF)".

Vérifiez si le bénéfice ou la perte est correct et enregistrez vos inscriptions en cliquant sur le bouton vert.



Le budget est alors marqué en conséquence dans l'exercice respectif. À ce stade, il peut également être modifié ultérieurement, si nécessaire.

Désormais, le budget est également répertorié dans le compte de résultat sous "Finances">"Comptabilité">"Evaluations", dans l'onglet "Compte de résultat".

Cet aperçu peut encore être configuré via le bouton "Paramètres des tableaux", en haut à droite. L'écart budgétaire peut être affiché soit en valeur absolue, soit en pourcentage.

